

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

La société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 juillet 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Mohamed Imed Loukil (F.M.B.Z. KPMG TUNISIE) et Mr Jaouhar Ben Zid (Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited).

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 775 115	2 751 970
Amortissements des immobilisations incorporelles		(2 459 277)	(2 245 592)
	(B.1)	315 838	506 378
Immobilisations corporelles		15 251 109	15 094 695
Amortissements et provisions des immobilisations corporelles		(9 592 341)	(9 010 988)
	(B.1)	5 658 768	6 083 707
Immobilisations financières	(B.2)	59 637 079	50 237 079
Total des actifs immobilisés		65 611 685	56 827 164
Total des actifs non courants		65 611 685	56 827 164
Actifs courants			
Stocks	(B.3)	20 661 352	33 015 053
Clients et comptes rattachés		9 770 510	26 342 033
Provisions sur comptes clients		(1 751 125)	(1 751 125)
	(B.4)	8 019 385	24 590 908
Autres actifs courants		5 050 034	2 359 317
Provisions sur autres actifs courants		(62 649)	(62 649)
	(B.5)	4 987 385	2 296 668
Placements et autres actifs financiers	(B.6)	92 195 651	40 584 323
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	3 591 076	19 215 007
Total des actifs courants		129 454 849	119 701 959
Total des actifs		195 066 534	176 529 123

BILAN

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves		41 200 067	31 200 067
Autres capitaux propres		600 000	600 000
Résultats reportés		27 869 422	28 447 437
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		107 919 489	98 497 504
Résultat de l'exercice		22 857 662	40 021 985
Total des capitaux propres avant affectation	(B.8)	130 777 151	138 519 489
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	(B.9)	600 000	350 000
Total des passifs non courants		640 000	390 000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.10)	57 556 734	30 409 411
Autres passifs courants	(B.11)	6 064 931	7 170 750
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.12)	27 718	39 473
Total des passifs courants		63 649 383	37 619 634
Total des passifs		64 289 383	38 009 634
Total des capitaux propres et des passifs		195 066 534	176 529 123

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Revenus	(R.1)	133 158 413	222 139 585
Coûts des ventes	(R.2)	(101 703 823)	(174 408 600)
Marge Brute		31 454 590	47 730 985
Autres produits d'exploitation	(R.3)	1 394 892	1 215 587
Frais de distribution	(R.4)	(4 641 846)	(4 835 871)
Frais d'administration	(R.5)	(4 252 864)	(4 569 169)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(1 488 357)	(1 770 921)
Total des charges d'exploitation		(8 988 175)	(9 960 374)
Résultat d'exploitation		22 466 415	37 770 611
Charges financières nettes	(R.7)	(85 954)	(159 780)
Produits des placements	(R.8)	11 875 235	13 759 518
Autres gains ordinaires	(R.9)	114 359	300 090
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(368 569)	(472 267)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		34 001 486	51 198 172
Impôt sur les bénéfices		(10 000 868)	(10 600 578)
Contribution sociale de solidarité		(1 142 956)	(575 609)
Résultat des activités ordinaires après impôt		22 857 662	40 021 985
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		22 857 662	40 021 985

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		22 857 662	40 021 985
Ajustements pour			
*Amortissements et provisions	(F.1)	1 045 036	1 074 366
*Reprises sur provisions			
*Variation des :			
- Stocks	(F.2)	12 353 701	45 224 661
- Créances clients	(F.2)	16 571 523	125 741
- Autres actifs	(F.2)	(2 900 637)	4 240 955
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	26 041 504	(36 452 600)
*Autres ajustements			
- Plus ou moins-values de cession	(F.4)	-	(76 010)
- Transfert de charges		(49 587)	
Total des flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation		75 919 202	54 159 098
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décassements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.5)	(120 049)	(483 615)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	(F.6)	-	121 451
Décassements pour acquisition d'immobilisations financières	(F.7)	(10 000 000)	(11 000 000)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	(F.8)	600 000	724 970
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement		(9 520 049)	(10 637 194)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes et autres distributions		(30 600 000)	(30 600 000)
Subventions d'investissement reçues		200 000	200 000
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement		(30 400 000)	(30 400 000)
Variation de trésorerie		35 999 152	13 121 904
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		<i>59 759 857</i>	<i>46 637 953</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	(F.9)	<i>95 759 009</i>	<i>59 759 857</i>

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Revenus	133 158 413	222 139 585
Autres Produits d'Exploitation	1 394 892	1 215 587
Coût d'achat des Marchandises Vendus	(100 687 949)	(173 077 903)
Marge Commerciale	33 865 356	50 277 269
Autres Charges Externes	(4 297 627)	(4 992 578)
Valeur Ajoutée Brute	29 567 730	45 284 691
Charge du Personnel	(5 612 958)	(5 743 157)
Impôts et Taxes	(368 571)	(578 055)
Excédent Brut d'Exploitation	23 586 201	38 963 479
Autres Produits Ordinaires	114 359	300 090
Produits Financiers	11 875 235	13 759 518
Autres Charges Ordinaires	(443 319)	(590 767)
Charges Financières	(85 954)	(159 780)
Dotations aux Amortissements et Provisions	(1 045 036)	(1 074 366)
Impôt sur les bénéfices	(10 000 868)	(10 600 578)
Contribution sociale de solidarité	(1 142 956)	(575 609)
Résultat des activités ordinaires	22 857 662	40 021 985
Eléments extraordinaires (<i>contribution conjoncturelle</i>)	-	-
Résultat net de l'exercice	22 857 662	40 021 985

Notes aux Etats Financiers

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ARTES S.A « Automobile Réseau Tunisien et Services » (ex Renault Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250 000 DT créée le 24 février 1947.

L'activité de la société consiste en la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque « RENAULT » et « DACIA » et en la réparation de voitures.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la société ARTES S.A., arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit :

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

- Immobilisations

Les immobilisations acquises par ARTES S.A. sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	5 %
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériels et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

- Stocks

Les valeurs d'exploitation d'ARTES S.A. sont composées essentiellement de véhicules neufs.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport, les frais d'assurance, de transit et de fret.

- **Provision sur créances clients**

A chaque arrêté comptable, ARTES S.A procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant de la vente de véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation du véhicule.

- **Impôts sur les bénéfices**

A partir de 2019, la société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 2% qui a été remplacée par le taux de 4% et ceci selon les dispositions de la loi des finances 2023 qui prévoit l'application de nouveaux taux de CSS sur les bénéfices à déclarer pour les années 2023, 2024 et 2025.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinar Tunisien)

III.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 décembre 2022 comme suit :

Libellé	Valeur brute au 31/12/2021	Acq	Reclassement	Cession	Valeur brute au 31/12/2022	Amortissements cumulés/Provisions au 31/12/2021	Dotations aux amortissements	Dotations aux Provisions	Amortissements cumulés/Prov au 31/12/2022	VCN au 31/12/2022	VCN au 31/12/2021
Concession marque	1 000 000	-	-	-	1 000 000	(927 501)	(50 000)	-	(977 501)	22 499	72 499
Logiciels	1 345 132	23 145	406 088	-	1 774 365	(1 318 091)	(163 685)	-	(1 481 776)	292 589	27 041
Fonds commercial	750	-	-	-	750	-	-	-	-	750	750
Immob incorporelles en cours	406 088	-	(406 088)	-	-	-	-	-	-	-	406 068
Total Immobilisations Incorporelles	2 751 970	23 145	-	-	2 775 115	(2 245 592)	(213 685)	-	(2 459 277)	315 838	506 378
Terrains	3 117 512	-	-	-	3 117 512	-	-	-	-	3 117 512	3 117 512
Constructions	1 048 962	-	-	-	1 048 962	(1 048 962)	-	-	(1 048 962)	-	-
AAI des constructions	5 013 663	19 879	-	-	5 033 542	(3 237 821)	(228 285)	-	(3 466 106)	1 567 436	1 175 842
Matériel industriel	1 193 788	-	-	-	1 193 788	(1 099 239)	(32 573)	-	(1 131 812)	61 976	94 549
Outillage industriel	189 042	9 385	-	-	198 427	(133 058)	(14 441)	-	(147 499)	50 928	55 984
Matériel de transport	1 276 948	59 508	-	-	1 336 456	(859 829)	(117 817)	-	(977 646)	358 810	417 119
Equipement de bureau	941 420	2 963	-	-	944 383	(857 911)	(28 817)	-	(886 728)	57 655	83 509
Autres immobilisations corporelles	181 940	-	-	-	181 940	(166 207)	(10 156)	-	(176 363)	5 577	15 734
Matériel informatique	1 461 743	42 194	-	-	1 503 937	(1 305 203)	(122 452)	-	(1 427 655)	76 282	156 540
AAI divers	320 776	3 015	-	-	323 791	(142 846)	(26 810)	-	(169 656)	154 135	177 931
Immob corporelles en cours	327 984	19 469	-	-	347 453	(138 996)	-	-	(138 996)	208 457	188 988
Avances et acomptes sur immob. Corporelles	20 918	-	-	-	20 918	(20 918)	-	-	(20 918)	-	-
Total Immobilisations corporelles	15 094 695	156 412	-	-	15 251 109	(9 010 988)	(581 351)	-	(9 592 341)	5 658 768	6 083 707
Total Immob. Corporelles et incorporelles	17 846 665	179 557	-	-	18 026 224	(11 256 580)	(795 036)	-	(12 051 618)	5 974 605	6 590 085

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 31 décembre 2022 un solde de 59 637 079 DT contre un solde de 50 237 079 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Acquisitions	Cession	Solde au 31/12/2022
- SIDEV	20 600 000	10 000 000		30 600 000
- WALLYS SERVICES	5 235 400			5 235 400
- ARTEGROS	4 999 850			4 999 850
- BOWDEN	100			100
- AUTRONIC	587 820			587 820
- Compagnie Internationale de Leasing	10 621			10 621
- ADEV	2 866 700			2 866 700
- ARTIMO	12 500 000			12 500 000
- UIB	1 485 714			1 485 714
- VEDEV	149 550			149 550
Total brut des Titres de participation	48 435 755	10 000 000		58 435 755
Titres Immobilisés	1 600 000		(600 000)	1 000 000
Dépôts et cautionnements	201 324			201 324
Total	50 237 079	10 000 000	(600 000)	59 637 079

B.3. Stocks

Les stocks présentent, au 31 décembre 2022, un solde de 20 661 352 DT contre un solde de 33 015 053 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Véhicules neufs	9 589 547	30 240 960
Pièces de rechange	123 764	79 404
Véhicules neufs en transit	10 948 041	2 694 689
Total	20 661 352	33 015 053

B.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2022 un solde net de 8 019 385 DT contre un solde net de 24 590 908 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Clients VN et APV	7 781 353	5 155 941
Clients effets à recevoir	181 267	19 738 202
Autres clients	56 765	56 765
Clients douteux	1 751 125	1 751 125
Total brut	9 770 510	26 342 033
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 751 125)	(1 751 125)
Total net	8 019 385	24 590 908

B.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 décembre 2022 un solde net de 4 987 385 DT contre un solde net de 2 296 668 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Personnel	204 703	181 304
Etat impôts et taxes	629 541	622 527
Avances aux fournisseurs	2 231 457	329 055
Compte de régularisation actif	1 701 846	699 657
Autres débiteurs divers	282 487	526 774
Total brut	5 050 034	2 359 317
Provision pour dépréciation des autres actifs	(62 649)	(62 649)
Total net	4 987 385	2 296 668

B.6. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 92 195 651 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 40 584 323 DT au 31 décembre 2021 et correspondent à des placements à court terme.

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 décembre 2022 un solde de 3 591 076 DT contre un solde de 19 215 007 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
ATTIJARI BANK	81 010	3 152 918
BT	1 401 997	4 746 162
ZITOUNA	300 148	290 537
ARAB TUNISIAN BANK	30 290	68 475
UIB	283 356	7 150 372
AMEN BANQUE	152 693	0
UBCI	173 167	382 266
ABC	22 031	21 339
STB	0	685 200
BNA	1 027 204	1 830 286
BIAT	12 813	584 349
BH	4 844	4 892
BTL	86 324	31 148
Chèques à encaisser	5 752	63 877
Effets à l'encaissement	1 915	196 133
Caisse à fond fixe	7 000	7 000
Carte bancaire	201	0
CCP	331	53
Total	3 591 076	19 215 007

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2022 une valeur de 130 777 151 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réev.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Autre Capitaux Propres	Total
Capitaux propres au 31/12/2020	38 250 000	3 825 000	17 315 473	59 594	46 293 567	22 753 870		128 497 504
Affectation du résultat 2020(PV AGO du 05/08/2021)								
- Résultats reportés	-	-	-	-	22 753 870	(22 753 870)		
- Dividendes	-	-	-	-	(30 600 000)			(30 600 000)
- Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	-		40 021 985		40 021 985
- Réserve spéciale de réinvestissement			10 000 000		(10 000 000)			
- Autres capitaux propres (*)							600 000	600 000
Capitaux propres au 31/12/2021	38 250 000	3 825 000	27 315 473	59 594	28 447 437	40 021 985	600 000	138 519 489
Affectation du résultat 2021(PV AGO du 30/06/2022)								
- Résultats reportés	-	-	-	-	40 021 985	(40 021 985)		
- Dividendes	-	-	-	-	(30 600 000)			(30 600 000)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-		22 857 662		22 857 662
- Réserve spéciale de réinvestissement			10 000 000		(10 000 000)			
- Autres capitaux propres (*)								
Capitaux propres au 31/12/2022	38 250 000	3 825 000	37 315 473	59 594	27 869 422	22 857 662	600 000	130 777 151

(*) La société « ARTES » a conclu un contrat de partenariat avec un fournisseur commercialisant des produits pétroliers : par ce contrat la société ARTES bénéficie d'une contribution aux investissements du réseau officiel représentant la marque « ARTES » : en conséquence, une enveloppe a été mise à sa disposition pour l'achat du matériel de gestion et de distribution des lubrifiants distribués par ce fournisseur. Cette contribution est de l'ordre de 600 000 DT répartie sur 3 ans de façon que chaque année ARTES perçoit 200 000 DT. (Les deux premières tranches ont été encaissées en 2021 et 2022).

B.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2022 un solde de 600 000 DT contre 350 000 dt au 31 décembre 2021.

B.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2022 un solde de 57 556 734 DT contre un solde de 30 409 411 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Fournisseurs VN, APV divers et autres fournisseurs	1 159 971	2 325 207
Effets à payer	45 561 037	25 160 475
Fournisseurs - factures non encore parvenues	10 835 726	2 923 729
Total	57 556 734	30 409 411

B.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2022 un solde de 6 064 931 DT contre un solde de 7 170 750 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Etat - impôts et taxes	2 247 783	4 555 370
Avances et acomptes clients	1 853 557	786 464
Créditeurs divers	473 581	487 431
Personnel	748 531	753 201
Compte de régularisation passif	741 479	588 284
Total	6 064 931	7 170 750

B.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de 27 718 DT au 31 décembre 2022 contre un solde 39 473 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
AMEN BANK	0	39 208
BTK	0	265
STB	27 718	0
Total	27 718	39 473

III.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus totalisent 133 158 413 DT au titre de l'exercice 2022 contre 222 139 585 DT au titre de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de véhicules neufs	124 051 870	214 292 351
Ventes pièces de rechange y compris huile	5 166 288	4 922 171
Ventes travaux atelier	1 914 659	1 551 199
Ventes garanties	1 983 153	1 297 540
Ventes de matériels extérieurs pour VN	42 443	76 325
Total	133 158 413	222 139 585

R.2. Coût des ventes

Le coût des ventes encouru au cours de l'exercice 2022 s'élève à 101 703 823 DT contre 174 408 600 DT au cours de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Achats de marchandises consommées	100 992 734	173 101 432
Charges de personnel	756 607	636 383
Autres charges d'exploitation	220 350	670 785
Total	101 703 823	174 408 600

R.3. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent 1 394 892 DT au titre de l'exercice 2022 contre 1 215 587 DT au titre de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres activités et revenus des immeubles	1 047 271	982 726
Transfert de charges	336 154	211 764
Ventes déchets	11 394	20 912
Parking	73	185
Total	1 394 892	1 215 587

R.4. Frais de distribution

Les frais de distribution encourus au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 4 641 846 DT contre 4 835 871 DT encourus au cours de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Charge de personnel	2 198 041	2 225 129
Autres charges d'exploitation	2 202 833	2 246 830
Achats d'approvisionnements	240 971	363 912
Total	4 641 846	4 835 871

R.5. Frais d'administration

Les frais d'administration encourus au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 4 252 864 DT contre 4 569 169 DT encourus au cours de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges de personnel	2 658 310	2 881 645
Autres charges d'exploitation	1 103 638	1 234 906
Achats d'approvisionnements consommés	490 916	452 618
Total	4 252 864	4 569 169

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation encourues au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 1 488 357 DT contre 1 770 921 DT encourues au cours de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres charges d'exploitation	443 321	696 555
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 045 036	1 074 366
Total	1 488 357	1 770 921

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 85 954 DT au titre de l'exercice 2022 contre 159 780 DT au titre de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges financières	76 357	147 225
Intérêts sur effets VN	1 520	10 598
Gains de change	-	(11 355)
Pertes de change	8 077	13 312
Total	85 954	159 780

R.8. Produits des placements

Les produits des placements réalisés au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 11 875 235 DT contre 13 759 518 DT réalisés au cours de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Dividendes reçus d'ARTEGROS	3 999 880	9 999 700
Dividendes reçus d'ADEV	1 720 020	0
Dividendes reçus de l'UIB	0	0
Autres dividendes	399 262	663 421
Produits sur placements à court terme	5 756 073	3 096 397
Total	11 875 235	13 759 518

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 114 359 DT au titre de l'exercice 2022 contre 300 090 DT au titre de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres gains	114 359	300 090
Total	114 359	300 090

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent 368 569 DT au titre de l'exercice 2022 contre 472 267 DT au titre de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres pertes ordinaires	368 569	472 267
Total	368 569	472 267

III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

	Montants en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	581 351
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	213 685
Dotation aux provisions pour risques	250 000
Total	1 045 036

F.2. Variation des actifs

Libellé	Solde au 31/12/2022 (a)	Solde au 31/12/2021 (b)	Variation (b) - (a)
Stock	20 661 352	33 015 053	12 353 701
Créances clients	9 770 510	26 342 033	16 571 523
Autres actifs (sauf subvention à recevoir)	5 259 954	1 959 317	(2 900 637)
Variation des actifs	35 691 816	61 716 403	26 024 587

L'écart constaté entre la variation des autres actifs au niveau du bilan et celle au niveau de l'état de flux provient de la subvention non encaissée de 200 000 DT.

F.3. Variation des passifs

Libellé	Solde au 31/12/2022 (a)	Solde au 31/12/2021 (b)	Variation (a) - (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	57 556 734	30 409 411	27 147 323
Autres dettes	6 064 931	7 170 750	(1 105 819)
Variation des passifs	63 621 665	37 580 161	26 041 504

F.4. Plus ou moins-values de cession

Libellé	Montants en DT
Transfert de charges	49 587
Plus-value de cession	0
Total	49 587

F.5. Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Montants en DT
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles	(120 049)
Total	(120 049)

F.6. Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles

Libellé	Montants en DT
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	0
Total	0

F.7. Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières

Libellé	Montants en DT
Titres de participations	10 000 000
Total	10 000 000

F.8. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Libellé	Montants en DT
Titres immobilisés	600 000
Dépôts et cautionnements	
Total	600 000

F.9. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2022
Placements à court terme	92 195 651
BTK	0
ATTIJARI BANK	81 010
BT	1 401 997
ZITOUNA	300 148
ARAB TUNISIAN BANK	30 290
UIB	283 356
AMEN BANQUE	152 693
UBCI	173 167
ABC	22 031
STB	(27 718)
BNA	1 027 204
BIAT	12 813
BH	4 844
BTL	86 324
Effets à l'encaissement	1 915
Chèques à encaisser	5 752
Caisse à fond fixe	7 000
Carte Bancaire	201
CCP	331
Total	95 759 009

IV. Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Provisions
1- Engagements donnés			
<i>a) Garanties réelles</i>			
Cautonnement (1)	1 005 364	1 005 364	-
Total	1 005 364	1 005 364	-

(1) Cautions douanières et cautions sur marchés définitives et provisoires

V. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre des exercices 2022 et 2021 se présentent comme suit :

Libellé	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat net	22 857 662	40 021 985
Nombre d'actions	38 250 000	38 250 000
Résultat par action	0.5976	1.046

Le nombre d'actions en circulation est détaillé comme suit :

Date	Libellé	Actions émises	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital
	Nombre d'actions	38 250 000	1	38 250 000	38 250 000

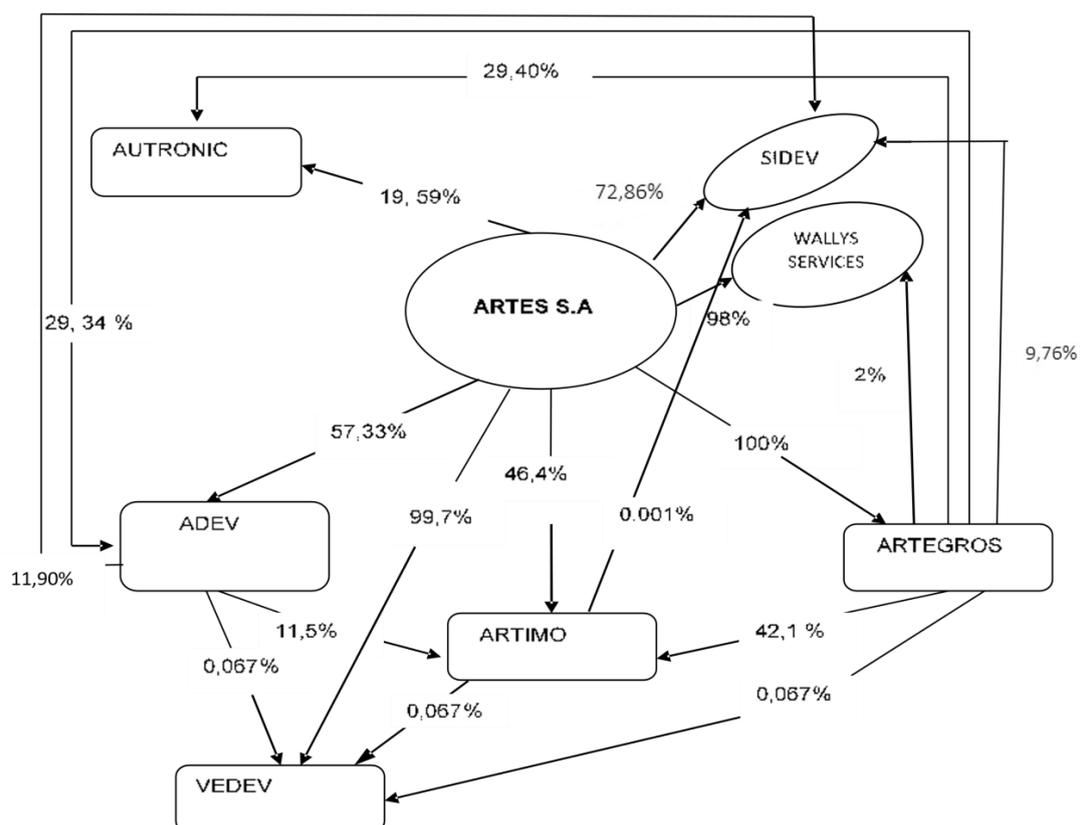
VI. Notes sur les parties liées

6.1. Parties liées

Les parties liées d'ARTES S.A sont constituées de :

1. Parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les parties liées appartenant au Groupe ARTES se présentent comme suit :



2. Parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

Les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES comprennent les sociétés suivantes :

Société	Lien juridique
DALMAS	Actionnariat commun
ITUCY PEUGEOT	Actionnariat commun
MINOTERIE LA SOUKRA	Actionnariat commun
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	Actionnariat commun
IMMOBILIER DE MAGREB	Actionnariat commun
AFRIVISION ET SONY	Actionnariat commun
AFRIVISION SERVICES	Actionnariat commun
MAGHREB MOTORS	Actionnariat commun
TMM	Actionnariat commun
POINT COM	Actionnariat commun

6.2. Transactions avec les parties liées

1. Transactions avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les opérations avec les parties liées appartenant au groupe ARTES au titre de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les achats de pièces de rechange facturés par la société « ARTEGROS S.A » à la société «ARTES S.A», s'élèvent à 5 696 844 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2022, la dette du fournisseur «ARTEGROS» est nulle DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les ventes réalisées avec la société « ADEV SARL » s'élèvent à 111 988 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2022, la créance du client « ADEV SARL » représente un solde débiteur de 199 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les ventes de main d'œuvre réalisées avec la société « WALLYS SERVICES » s'élèvent à 10 828 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2022, la créance du client « WALLYS SERVICES » représente un solde nul DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, La société ARTES n'a pas réalisée de ventes avec la société « AUTRONIC ». Au 31 décembre 2022, la créance du client « AUTRONIC » représente un solde nul.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société «ARTES S.A» a perçu des dividendes des sociétés suivantes :
 - * «ADEV» au titre de l'exercice 2021 pour un montant total de 1 720 020 DT.
 - * «ARTEGROS» au titre de l'exercice 2021 pour un montant total de 3 999 880 DT
 - * «AUTRONIC» au titre de l'exercice 2021 pour un montant total de 148 187 DT
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L» une convention pour la mise à disposition de cette dernière, d'une partie de son terrain sis au 39, avenue K.Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 76 579 DT en hors taxes et le solde est nul.

Cette même convention stipule la facturation par la société «ARTIMO S.A.R.L» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A». Pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, le loyer correspondant s'élève à 536 038 DT en hors taxes et le solde est nul

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial, administratif et de stockage sis au 39, avenue K.Pacha, signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS S.A». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 114 865 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ARTEGROS S.A » un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A» à «ARTEGROS S.A» s'élèvent à 283 333 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha, signé le 16 juin 2006 suivant un avenant signé le 24 juin 2011 avec la société « ADEV SARL » moyennant un loyer annuel de 48 000 DT HTVA compte tenu d'une augmentation conventionnelle de 5% à partir du 2ème trimestre 2013. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 61 262 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ADEV SARL » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique moyennant une refacturation d'une redevance annuelle de 120 000 DT HTVA avec une augmentation de 5% tous les deux ans à partir de la troisième année. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «ADEV SARL» s'élèvent à 153 154 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2019, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « WALLYS SERVICES » un contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha,c. pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction et moyennant un loyer annuel de 12 600 DT HTVA payable par trimestre (avec une augmentation de 5% tous les deux ans). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 12 600DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2022.
- Au cours de l'exercice 2019, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « WALLYS SERVICES » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Ce mandat est exécuté moyennant un loyer annuel de 21 000 DT HTVA en plus des prestations informatiques qui sont facturés à 10 500 DT HTVA par an payables trimestriellement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A» à la société «WALLYS SERVICES » s'élèvent à 31 500 DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2022.

2. Transactions avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES S.A » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2022 au titre des ventes et des réparations de véhicules se présente comme suit :

Société	Chiffre d'affaires HT 2022	Créance au 31/12/2022
DALMAS	29 884	4 725
ITUCY PEUGEOT	-	-
MINOTERIE LA SOUKRA	573	(114)
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	23 647	1 762
AFRI IMMOBILIERE	3 303	3 080
IMMOBILIER DE MAGREB	14 694	5 037
AFRIVISION		2 834
AFRIVISION SERVICES	1 099	1 347
Total	72 627	18 671

- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «Établissements DALMAS et compagnies SARL » pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par « Établissements DALMAS et compagnies SARL », s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la charge de loyer s'élève à 469 291 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT» pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha, moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2022, la charge de loyer s'élève à 289 919 DT en hors taxes.
- Les achats effectués par la société « ARTES S.A » auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du groupe ARTES, durant l'exercice 2022 se présentent comme suit :

Société	Achats HT 2022	Dettes au 31/12/2022
AFRIVISION SERVICES	-	1 306
SONY AFRIVISION	-	359
DALMAS (Achat)	4 207	-
Total	4 207	1 665

3. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

A. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée au nouveau Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 09 octobre 2020. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 300 000 dinars. La rémunération au titre de l'exercice s'élève à 300 000 DT.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2021 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 Juin 2022 à un montant global de 76 500 DT, soit 8 500 DT par administrateur.
- Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi, M. Sadok Mzabi, la société MKY HOLDING et la société MZ HOLDING ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2021 pour un montant global de 42 500 DT.
- La même assemblée générale a alloué un montant de 3000 dt aux membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2021.

Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022
Avantages à court terme :						
Salaire / Rémunération*			683 783			
Jetons de présence	-	-	-	-	68 000	120 500
Renonciation aux jetons de présence					(42 500)	
Total	-	-	683 783		25 500	120 0

(*) Rémunérations brutes et cotisations patronale.

B. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société «ARTES S.A» au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le président du comité d'audit permanent de la société « ARTES S.A » a perçu de la part de la société ARTIMO SARL un salaire Net de 145 000 DT par an en sa qualité de gérant.

VII. Faits marquants de la période

En date du 06 janvier 2022, la société « ARTES » a reçu une notification d'une vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les exercices 2018, 2019 et 2020.

Le 15 décembre 2022 la société a reçu une notification des résultats de la vérification partielle de l'exercice 2018 faisant ressortir d'une part d'un redressement pour un montant total de 480 415 DT soit 250 363 DT en principal, et 230 052 DT en pénalités et d'autre part la fixation d'un report d'IS de 358 919 DT et d'un report TVA de 2 384 042 DT.

A la date d'établissement des états financiers, les procédures sont toujours en cours et sur la base des informations disponibles à cette date, l'impact définitif lié à cette situation ne peut être estimé de manière précise. Toutefois, la société et pour couvrir le risque relatif à chaque chef de redressement a jugé nécessaire de constater une provision pour risques s'élevant au 31 Décembre 2022 à 600 000DT.

VIII. Événements post clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 23 Mai 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Tunis, le 12 juin 2023

Messieurs les Actionnaires de la société **ARTES S.A**
39, Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ARTES S.A (« la société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 130 777 151 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 22 857 662 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Reconnaissance des revenus

Description de la question clé de l'audit :

Les revenus figurent à l'état de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour un montant de 133 158 413 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ce poste est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 124 051 870 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné, évalué et testé sur les contrôles clés pertinents correspondants.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information de la société que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note VII. « Faits marquants de la période » et qui précise que la société a reçu en date du 06 janvier 2022 une notification d'une vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les exercices 2018, 2019 et 2020.

Le 15 décembre 2022 la société a reçu une notification des résultats de la vérification partielle de l'exercice 2018 faisant ressortir d'une part un redressement pour un montant total de 480 415 DT soit 250 363 DT en principal, et 230 052 DT en pénalités et d'autre part la fixation d'un report d'IS de 358 919 DT et d'un report TVA de 2 384 042 DT.

Cette notification a fait l'objet le 27 janvier 2023 d'une réponse motivée par la société rejetant la quasi-totalité des chefs de redressement. A la date d'arrêt des états financiers, aucune réponse de l'administration fiscale n'a encore été communiquée à la société.

Au stade actuel, les procédures sont toujours en cours et sur la base des informations disponibles à cette date, l'impact définitif lié à cette situation ne peut être estimé de manière précise. Toutefois, la société et pour couvrir le risque relatif à chaque chef de redressement a jugé nécessaire de constater une provision pour risques s'élevant au 31 Décembre 2022 à 600 000DT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous « n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Touche Tohmatsu Limited

Jaouhar Ben Zid

Mohamed Imed Loukil

Rapport Spécial

Tunis, le 12 juin 2023

Messieurs les Actionnaires de la société **ARTES S.A**
39, Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration ne nous a pas informé de nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

Transactions et opérations avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les achats de pièces de rechange facturés par la société « ARTEGROS S.A » à la société «ARTES S.A», s'élèvent à 5 696 844 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2022, la dette du fournisseur «ARTEGROS» est nulle DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les ventes réalisées avec la société « ADEV SARL » s'élèvent à 111 988 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2022, la créance du client « ADEV SARL » représente un solde débiteur de 199 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les ventes de main d'œuvre réalisées avec la société « WALLYS SERVICES » s'élèvent à 10 828 DT hors TVA et nettes de remises.

Au 31 décembre 2022, la créance du client « WALLYS SERVICES » représente un solde nul DT.

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, La société ARTES n'a pas réalisée de ventes avec la société « AUTRONIC ». Au 31 décembre 2022, la créance du client « AUTRONIC » représente un solde nul.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société «ARTES S.A» a perçu des dividendes des sociétés suivantes :
 - * «ADEV» au titre de l'exercice 2021 pour un montant total de 1 720 020 DT.
 - * «ARTEGROS» au titre de l'exercice 2021 pour un montant total de 3 999 880 DT
 - * «AUTRONIC» au titre de l'exercice 2021 pour un montant total de 148 187 DT
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L» une convention pour la mise à disposition de cette dernière, d'une partie de son terrain sis au 39, avenue K.Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 76 579 DT en hors taxes et le solde est nul.

Cette même convention stipule la facturation par la société «ARTIMO S.A.R.L» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A». Pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, le loyer correspondant s'élève à 536 038 DT en hors taxes et le solde est nul

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue K.Pacha, signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS S.A». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 114 865 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ARTEGROS S.A » un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A» à «ARTEGROS S.A» s'élèvent à 283 333 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha, signé le 16 juin 2006 suivant un avenant signé le 24 juin 2011 avec la société « ADEV SARL » moyennant un loyer annuel de 48 000 DT HTVA compte tenu d'une augmentation conventionnelle de 5% à partir du 2ème trimestre 2013. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 61 262 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ADEV SARL » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs

d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique moyennant une refacturation d'une redevance annuelle de 120 000 DT HTVA avec une augmentation de 5% tous les deux ans à partir de la troisième année. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «ADEV SARL» s'élèvent à 153 154 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2019, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « WALLYS SERVICES » un contrat de location des locaux à usage commercial, administratif et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction et moyennant un loyer annuel de 12 600 DT HTVA payable par trimestre (avec une augmentation de 5% tous les deux ans). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 12 600DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2022.
- Au cours de l'exercice 2019, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « WALLYS SERVICES » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Ce mandat est exécuté moyennant un loyer annuel de 21 000 DT HTVA en plus des prestations informatiques qui sont facturés à 10 500 DT HTVA par an payables trimestriellement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A» à la société «WALLYS SERVICES » s'élèvent à 31 500 DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2022.

Transactions et opérations avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES S.A » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2022 au titre des ventes et des réparations de véhicules est présenté au niveau du tableau ci-après :

Société	Chiffre d'affaires HT 2022	Créance au 31/12/2022
DALMAS	29 884	4 725
ITUCY PEUGEOT	-	-
MINOTERIE LA SOUKRA	573	(114)
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	23 647	1 762
AFRI IMMOBILIERE	3 303	3 080
IMMOBILIER DE MAGREB	14 694	5 037
AFRIVISION		2 834
AFRIVISION SERVICES	1 099	1 347
Total	72 627	18 671

- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «Établissements DALMAS et compagnies SARL » pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par « Établissements DALMAS et compagnies SARL », s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la charge de loyer s'élève à 469 291 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT» pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha, moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2022, la charge de loyer s'élève à 289 919 DT en hors taxes.
- Les achats effectués par la société « ARTES S.A » auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du groupe ARTES, durant l'exercice 2022 se présentent comme suit :

Société	Achats HT 2022	Dettes au 31/12/2022
AFRIVISION SERVICES	-	1 306
SONY AFRIVISION	-	359
DALMAS (Achat)	4 207	-
Total	4 207	1 665

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

A. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée au nouveau Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 09 octobre 2020. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 300 000 dinars .la rémunération au titre de l'exercice s'élève à 300 000 DT.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2021 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 Juin 2022 à un montant global de 76 500 DT, soit 8 500 DT par administrateur.
- Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi, M. Sadok Mzabi, la société MKY HOLDING et la société MZ HOLDING ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2021 pour un montant global de 42 500 DT.
- La même assemblée générale a alloué un montant de 3000 dt aux membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2021.

B. Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022
Avantages à court terme :						
Salaire / Rémunération*			683 783			
Jetons de présence (**)	-	-	-	-	68 000	120 500
Renonciation aux jetons de présence					(42 500)	
Total	-	-	683 783		25 500	121 500

(*) Rémunération brute et cotisations patronales.

(**) Il s'agit du montant provisionné relatif à la charge de l'exercice 2022 soit 8 500 DT pour les 8 membres du conseil.

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le président du comité d'audit permanent de la société « ARTES S.A » a perçu de la part de la société ARTIMO SARL un salaire Net de 145 000 DT par an en sa qualité de gérant.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations à l'exception des opérations et transactions d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la société.

Les commissaires aux comptes

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited**

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Jaouhar Ben Zid

Mohamed Imed Loukil